

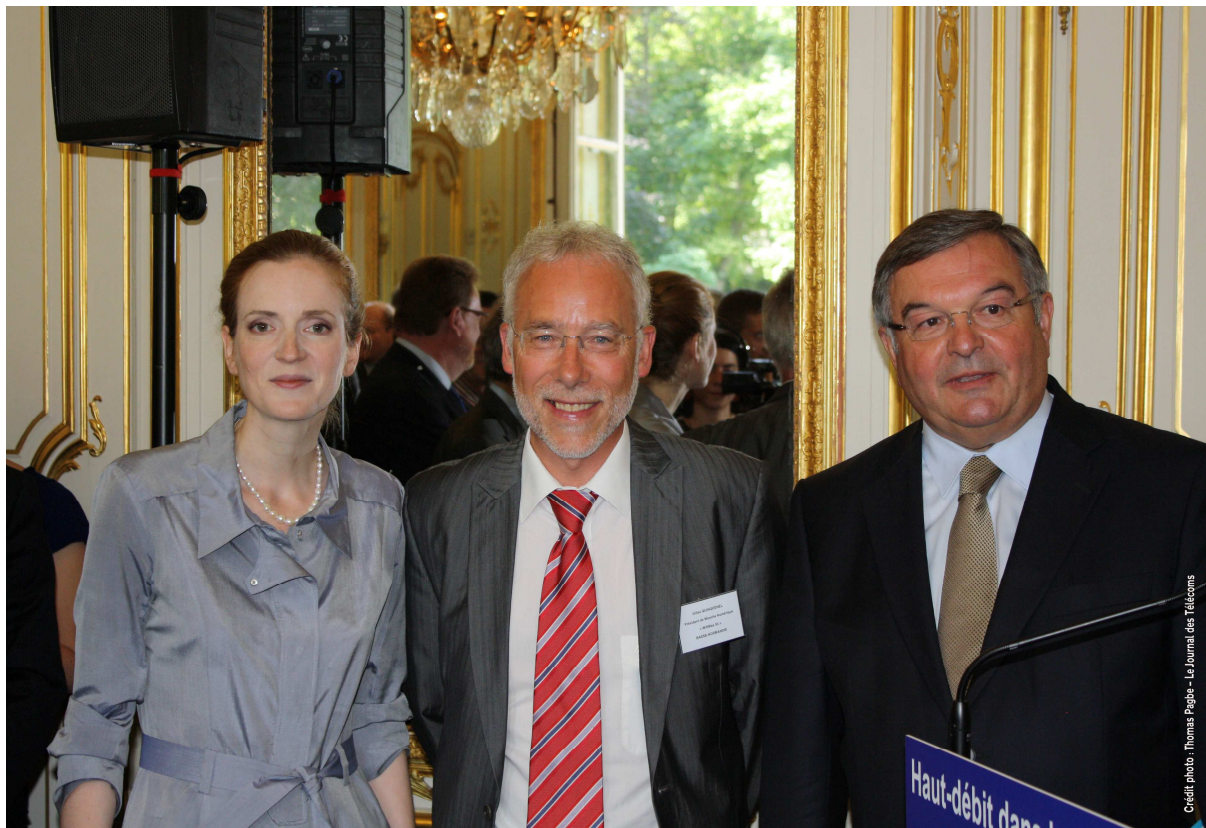
COMMUNIQUÉ

1 million d'euros de fonds européens pour la Manche

Manche Numérique, lauréat de l'Appel à projets pour la couverture haut débit des zones rurales !

Depuis des années, les collectivités locales œuvrent pour l'aménagement numérique de leur territoire et la desserte en haut débit des usagers.

Pour soutenir ces initiatives et dans le cadre du plan européen de relance économique, le gouvernement a lancé en octobre 2009, un appel à projets « haut débit dans les zones rurales », doté de 30 millions d'euros issus du FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural).



Sur la photo de g. à d. : Nathalie Kosciusko-Morizet, Secrétaire d'Etat chargée de la prospective et du développement de l'économie numérique, Gilles Quinquenel, Président de Manche Numérique et Michel Mercier, Ministre de l'Espace Rural et de l'Aménagement du Territoire.

Le 23 juin dernier, Michel MERCIER, Ministre de l'Espace Rural et de l'Aménagement du Territoire et Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, Secrétaire d'Etat chargée de la prospective et du développement de l'économie numérique ont annoncé les lauréats de l'appel à projets.

Sur 61 dossiers déposés, 34 ont été retenus :
17 portés par des Départements
2 projets par des communautés de communes
3 projets par des Régions
1 projet d'une commune
11 portés par des Syndicats dont **le Syndicat mixte Manche Numérique**.

Le projet de la Manche s'est vu attribué 1 million d'Euros issus du FEADER pour combler en technologies radio les zones grises existantes encore dans le département.

Détails du projet de Manche Numérique

Manche Numérique a répondu à l'appel à projets pour la couverture haut débit des zones rurales en soutenant l'évolution du réseau d'accès à internet WiFiMax vers la norme Wi-Fi dite « MIMO ».

Aujourd'hui, la couverture haut débit dans la Manche s'appuie sur la technologie ADSL, complétée par le réseau WifiMax. 218 sites WifiMax sont actuellement actifs sur l'ensemble du territoire, ce qui en fait le plus grand réseau WifiMax au niveau européen. Plus de 2500 manchois bénéficient d'un accès au haut débit grâce à cette technologie.

Le projet du Syndicat mixte consiste donc à faire évoluer le réseau WiFimax existant afin de le rendre apte à supporter les mêmes services qu'un réseau ADSL (triple play). Pour ce faire, la technologie « MIMO » (Multiple-Input Multiple-Output soit entrées multiples sorties multiples) va être expérimentée. Celle-ci permettra une montée en débit significative pour l'utilisateur en l'augmentant de 4 à 10 Mbit/s tout en proposant un service de télévision.

L'objectif de ce projet est d'apporter un niveau de service équivalent au meilleur de l'ADSL sur les zones mal desservies de notre département (offre triple play – téléphone illimité, internet illimité et télévision).

Ce projet sera donc expérimenté dans un premier temps avant une mise en œuvre généralisée sur tout le département.

A propos de Manche Numérique

Dès 1995, le Conseil général de la Manche s'est engagé dans une politique ambitieuse en matière de technologies de l'information et de la communication. Conscient des enjeux que représente le haut débit, le Département a décidé, en 2000, de créer son propre réseau de communications électroniques, un réseau de collecte en fibre optique irrigant le territoire. Le Conseil général de la Manche a proposé aux communautés de communes d'adhérer à un Syndicat Mixte qui est devenu Manche Numérique. Dès 2004, couvrir la totalité du territoire en haut débit dans les meilleures conditions concurrentielles constituait une priorité pour Manche Numérique. La mise en œuvre d'une délégation de service public a permis d'atteindre cet objectif. Conjointement, le développement d'usages et de services complète l'approche globale d'aménagement numérique du territoire.

Contact presse

Cécile Guillemain
02 33 77 83 80
cecile.guillemain@manchenumerique.fr